  
  
  


Vaste région de 8 millions d’habitants, Auvergne-Rhône-Alpes dispose d’un patrimoine historique, naturel et culturel d’exception ainsi que d’une extraordinaire diversité de paysages et de traditions.

Sa force réside précisément dans cette pluralité de territoires, de la petite commune à la grande métropole, qui ont chacun leur identité, leurs atouts mais aussi leurs enjeux propres.

Depuis 2016, Laurent WAUQUIEZ a souhaité que la politique régionale soit construite avec et pour les territoires. La bonne gestion financière appliquée dès son arrivée à la tête de la Région a permis de réaliser d’importantes économies de fonctionnement et de dégager des marges de manœuvres afin de déployer des investissements massifs au service des habitants d’Auvergne-Rhône-Alpes.

Convaincu du rôle essentiel joué par les élus locaux, Laurent WAUQUIEZ a tenu à ce que la Région mette en place des dispositifs clairs, simples et souples afin de soutenir des projets concrets élaborés en lien étroit avec les acteurs des territoires.

Le déploiement de ces dispositifs poursuit **5 objectifs principaux** :

- Redynamiser les centres bourgs et les centre des villes moyennes ;

- Agir pour le maintien et le développement des services de proximité dans tous les territoires de la région ;

- Développer une offre de santé adaptée et complète sur l’ensemble du territoire régional ;

- Privilégier le recyclage du foncier à la consommation de nouveaux espaces ;

- Limiter le développement des surfaces commerciales en périphérie des villes, pour prioriser l’implantation, en centre-ville, de commerces de proximité.

**Notre commune a bénéficié du soutien régional à hauteur de 58250 € pour le projet de réhabilitation de l’ancienne école.**

*« En Auvergne-Rhône-Alpes, nous portons la même attention à nos grandes métropoles qu’à nos villages ruraux. Lors de la fusion des anciennes Régions, j’ai été particulièrement attentif à ce que le monde rural et ses enjeux propres soient pleinement pris en compte lors de l’élaboration de nos politiques publiques. C’est un axe cardinal de notre action régionale : chaque territoire peut bénéficier de dispositifs adaptés aux spécificités qui sont les siennes.*

*C’est le sens de ces dispositifs mis en place par la Région qui sont simples et faciles d’accès, dont le Bonus Ruralité qui est dédié spécifiquement aux communes de moins de 2000 habitants. Toutefois, je souhaite qu’une attention particulière soit portée à ce que les projets soutenus permettent de faire travailler nos entreprises et artisans locaux, dans le cadre du code de la commande publique.*

*Je connais l’engagement de nos élus locaux dont la priorité absolue est de bâtir des projets concrets au service des habitants. C’est également celle de la Région. ». Laurent WAUQUIEZ.*